

Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Lang: En fait nous nous efforçons grâce à l'étude de simulation et à la commission d'enquête de mettre au point des techniques sécuritaires pour que les communications aériennes soient bilingues dans toute la province de Québec. Nos efforts portent uniquement sur cette question. Nous avons l'intention de réussir, et je crois que nous allons y parvenir.

* * *

● (1120)

LES JEUX OLYMPIQUES

DEMANDE DE RAPPORT SUR LES NÉGOCIATIONS RELATIVES À LA PARTICIPATION DES ATHLÈTES DE TAIWAN

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, le premier ministre et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures étant absents, c'est au leader du gouvernement à la Chambre, en sa qualité de premier ministre suppléant, que je poserai ma question. La très grande majorité des Canadiens—en dehors du cabinet et du secrétariat d'État aux Affaires extérieures—estiment que les Jeux olympiques doivent se dérouler comme prévu, quel que soit le vocable adopté par l'un ou l'autre groupe international. Le premier ministre suppléant condescendrait-il alors à informer la Chambre et la population des résultats des dernières négociations et des derniers entretiens qui ont eu lieu entre le gouvernement et le Comité international olympique?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, des entretiens ont eu lieu à différents niveaux entre le Comité international olympique et les représentants du gouvernement dans l'espoir de conclure un accord ou d'en arriver à un compromis relativement à la participation des athlètes de Taiwan. Ces entretiens n'étant pas terminés, j'exhorte la Chambre à s'abstenir de toute déclaration susceptible de créer des difficultés supplémentaires.

M. Lawrence: Monsieur l'Orateur, cette réponse n'est sûrement pas de celles qui nous laissent pantois. J'ai demandé au premier ministre suppléant où en sont les négociations. Le gouvernement a-t-il présenté une proposition au CIO, et le CIO a-t-il proposé un compromis au gouvernement? Le premier ministre suppléant est sûrement en mesure de nous dire ce qui se passe et qui prend l'initiative.

M. Sharp: Pour ce qui est de l'initiative, monsieur l'Orateur, je ne saurais dire: nous l'avons prise, il y a un an, lorsque nous avons demandé au CIO de considérer les implications de la situation; puis, comme rien ne se faisait, nous avons dû faire venir les représentants pour leur préciser la position du Canada, position dont nous les avons informés un an auparavant et qui n'avait abouti de leur part à aucune décision. Nous avons des entretiens aujourd'hui. Les deux parties ont présenté des propositions. Nous espérons tous en arriver à une entente à très brève échéance.

L'OPPORTUNITÉ DE L'OCTROI AU SITE OLYMPIQUE DU STATUT DE TERRITOIRE INTERNATIONAL COMME SOLUTION À LA QUESTION DE LA PARTICIPATION TAIWANAISE

M. Liloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à l'intention du premier

[M. Lang.]

ministre suppléant. Lorsque la reine Juliana a donné naissance à son deuxième enfant pendant son séjour au Canada, on a donné à un certain secteur du Canada le statut de territoire hollandais afin que cet enfant puisse être considéré hollandais de naissance. Cette mesure a facilité l'acquisition de la citoyenneté requise pour l'enfant né de la reine Juliana. Le premier ministre suppléant envisagerait-il de donner au site olympique de Montréal le statut de territoire international relevant du CIO afin de contourner ce qui constitue de toute évidence une difficulté que le gouvernement est incapable de résoudre?

Des voix: Bravo!

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je conseillerais fortement au député de ne pas faire de cette proposition un article de son programme électoral.

* * *

LE MULTICULTURALISME

L'OPPORTUNITÉ DE L'ENSEIGNEMENT DANS LES ÉCOLES D'AUTRES LANGUES QUE L'ANGLAIS ET LE FRANÇAIS—LES CONSULTATIONS AVEC LES PROVINCES—LA POSSIBILITÉ D'AIDE FINANCIÈRE FÉDÉRALE

M. Gus Mitges (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre chargé du multiculturalisme, je voudrais poser ma question au premier ministre suppléant. Étant donné que le rapport du Conseil consultatif canadien sur le multiculturalisme recommande que des fonds fédéraux soient offerts pour l'enseignement de langues autres que l'anglais et le français et comme une étude récente sur les langues non officielles a révélé la popularité de ces langues dans les écoles publiques, le gouvernement fédéral a-t-il entamé des discussions avec les provinces en vue d'encourager l'établissement d'un programme de ce genre et de décider quelle serait la forme du soutien fédéral?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, l'éducation relève des provinces. Des instances de ce genre devraient être adressées plus directement aux provinces en cause. Quant au gouvernement fédéral, il devrait peut-être recourir à ce moyen utile pour préserver les cultures des divers groupes qui composent la population canadienne en apportant son concours à l'enseignement de ces langues dans le cadre ou en dehors du régime d'enseignement. Le gouvernement fédéral examine actuellement cette question.

* * *

LES ÉDIFICES DU PARLEMENT

L'USAGE PRÉVU POUR L'ÉDIFICE DE L'EST RÉNOVÉ—DEMANDE DE PRÉSERVATION DE L'APPARENCE EXTÉRIEURE

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au tranquille ministre des Travaux publics. Je crois savoir que l'édifice de l'Est est maintenant incorporé aux édifices du Parlement et qu'on y exécute des travaux importants de rénovation. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre comment on compte utiliser l'édifice de l'Est maintenant que l'immense appareil politique, c'est-à-dire, le cabinet du premier ministre, déménage? Qui l'occupera? Tous les Canadiens voudraient savoir ce qui se fait et ce qu'il en coûtera dans cette période d'austérité.